



DÉVELOPPEMENT HUMAIN NORD SUD

Petit Journal de l'association

Siège social: 15 rue de l'Aumônerie
49080 BOUCHEMAINE

contact@demains.org
www.demains.org



N° 22 – Mai 2024

Numéro spécial

La solidarité internationale

Edito

La solidarité est un sentiment de responsabilité et de fraternité entre les êtres humains. Elle s'exerce dans leur environnement immédiat, familial, professionnel, associatif, à l'échelle de la commune, du pays et au-delà des frontières elle devient internationale. C'est ce dernier aspect qui va être abordé dans ce journal. Il est heureux de constater qu'elle est une préoccupation majeure de nombreux êtres humains.

De caritative à l'origine la solidarité s'est structurée petit à petit en même temps qu'elle devenait internationale. Les ONG¹ ont vu le jour tant pour l'organisation de missions humanitaires dans les pays bénéficiaires que pour la collecte de

fonds destinés au financement d'un projet réalisé sur place. Il en existe de toutes petites comme l'association DEMAINS mais également de très grandes avec des salariés. De leur création à ce jour, les ONG dédiées à la solidarité internationale ont dû évoluer et s'adapter au nouveau contexte mondial.

Les acteurs de la solidarité internationale ont le soutien de l'État Français dans le cadre de la stratégie humanitaire de la France. Le programme 2018-2022 était orienté autour de trois grands axes :

- Le renforcement du respect du droit international humanitaire dans les enceintes internationales,
- L'augmentation des moyens et

¹ Organisations Non Gouvernementales

l'amélioration de leur emploi,

- L'inscription de l'action humanitaire dans le développement durable.

Elle est aussi une préoccupation au niveau mondial. L'ONU² a été instituée le 24 octobre 1945. Son principal objectif est de :

- Maintenir la paix et la sécurité internationale,
- Protéger les droits de l'homme,
- Fournir de l'aide alimentaire,
- Promouvoir le développement durable.

La solidarité internationale est enfin la raison du forum social mondial qui

se réunit chaque année.

Il existe aussi une forme de solidarité internationale qui ne se traduit pas par une mission humanitaire sur place ou par l'envoi de fonds destinés à des programmes de développement. Il s'agit du commerce équitable. Les consommateurs des pays développés achètent au juste prix des produits alimentaires ou artisanaux en provenance des pays en voie de développement. Les producteurs ou les artisans peuvent vivre dignement dans leur pays et participer à son développements.

Bonne lecture

Hélène Liabeuf



² Organisation des Nations Unies

A - De la solidarité de proximité à la création des ONG acteurs de la solidarité internationale

Les informations figurant dans cette première partie sont majoritairement issues du site internet de l'association RITIMO. Depuis 1985, le réseau RITIMO regroupe en France des lieux et des organisations engagés collectivement dans un projet de mobilisation pour la solidarité internationale. Son mode d'action principal est la collecte, la sélection et la diffusion d'une information critique, plurielle et diversifiée, privilégiant l'expression des citoyens, des associations et des mouvements sociaux de tous les continents.

Le réseau inscrit son action dans le courant altermondialiste pour rechercher, expérimenter et faire connaître des alternatives qui participent à la création d'un monde plus juste, durable et respectueux des droits fondamentaux.

1- Premières expressions de la solidarité

Les actions humanitaires tiennent entre autres leurs origines des ordres caritatifs chrétiens du Ve siècle, lorsque le christianisme devient religion État. Ces actions prétextaient l'aide aux populations les plus démunies pour expliquer l'accroissement de leurs richesses. L'Eglise devient entreprise de charité.

À cette époque les hôpitaux se trouvaient étroitement liés à la religion puisqu'ils furent fondés par l'Église et gérés par des membres du clergé. Ils appartenaient au patrimoine ecclésiastique et furent placés sous l'autorité de l'évêque. On voit se créer de nouveaux ordres spécialisés comme l'Ordre hospitalier de Saint Jean, de Jérusalem, de Rhodes, de Malte. Des confréries laïques apparaissent aussi dans les grandes villes marchandes pour apporter une aide aux membres des corporations.

Dans la même lignée et avec le développement des villes, des hospices sont

fondés par de riches laïcs qui, en plus d'aider, font don de leurs biens. La plus connue est sans doute l'institution des Hospices de Beaune, fondée par le Chancelier Rolin en 1443. Le produit annuel des ventes aux enchères de sa production vinicole est encore aujourd'hui reversé à des œuvres de charité.

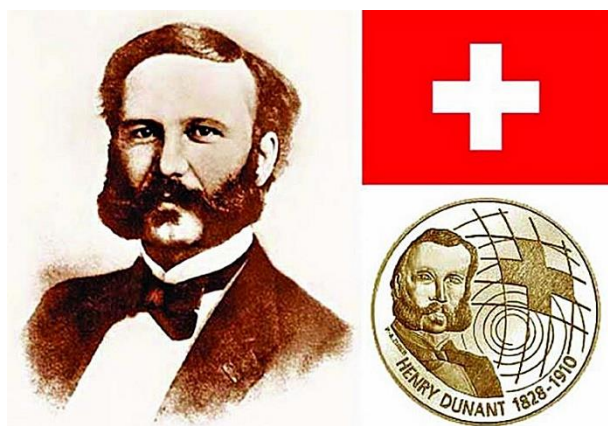


Un hôpital au Moyen-âge

2- Les premières organisations non gouvernementales et l'émergence de la solidarité internationale

En 1812, apparaissent les premières actions humanitaires d'urgence. Cette année-là, les États-Unis, envoyèrent des secours au Venezuela quasiment détruit par un tremblement de terre, ainsi qu'en Irlande frappée par la famine.

C'est entre 1854 et 1855 que la première ONG voit le jour. Florence Nightingale, riche infirmière britannique d'une certaine renommée, met sur pied des équipes médicales qui interviendront lors de la guerre de Crimée (1853 – 1856) puis aux États-Unis lors de la guerre de sécession (1861 – 1865) ainsi qu'en France lors de la guerre de 1870. Quelques années plus tard, Henri Dunant, humaniste et homme d'affaires suisse, affligé par les horreurs apportées par la bataille de Solferino du 24 juin 1859, crée une organisation caritative privée symbolisée par une croix rouge qui prendra plus tard l'appellation que nous lui connaissons actuellement.



*Henri Dunant citoyen suisse
fondateur de la Croix Rouge*

La seconde guerre mondiale va accentuer la création de nouveaux organismes caritatifs : OXFAM UK en 1942, CARE USA en 1945. À l'occasion de la crise qui secoue le Bangladesh en 1970, un appel auprès des médecins français est lancé, donnant ainsi naissance au Secours Médical Français qui

sera rejoint par les membres du « Groupe d'Intervention Médico-Chirurgical d'Urgence », créé par la Croix Rouge (GIMCU). La réunion de ces deux groupes de jeunes praticiens donnera naissance à Médecins Sans Frontières.

Les années 1980 voient l'émergence d'une nouvelle vague d'ONG avec Action contre la Faim et Aide Médicale Internationale en 1979, Handicap International en 1982. Les volontaires relevant du secteur médical sont ensuite rejoints par d'autres personnes, sans connaissance particulière mais à la volonté sans faille.

Le terme « ONG » apparaît officiellement pour la première fois dans l'article 71 du chapitre 10 de la Charte des Nations Unies de 1945, dans une série de dispositions consacrées au Conseil Économique et Social (ECOSOC), faisant allusion au rôle consultatif que pouvaient avoir des organisations ne faisant pas partie d'un gouvernement. Un demi-siècle plus tard, dans une résolution du 25 juillet 1996, une définition du terme ONG est donnée par le Conseil économique et social.

Une « ONG » est une organisation qui n'a pas été constituée par une entité publique ou par voie d'un accord intergouvernemental, même si elle accepte des membres désignés par les autorités publiques à condition que ceux-ci ne nuisent pas à la liberté d'expression. Ses moyens financiers doivent provenir essentiellement des cotisations de ses membres. Les ONG de solidarité internationale agissent avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, en menant des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et

d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Le terme ONG englobe des entités différentes en action et en taille. Il n'existe aucune base juridique permettant de classer une association sous le nom d'ONG, il faut donc dans un premier temps pouvoir différencier les ONG des autres acteurs non étatiques internationaux comme les Églises, les fédérations sportives ou les fédérations syndicales internationales.

On peut distinguer deux familles d'ONG par la taille :

- ✓ les très grandes comme Amnesty, Médecins du Monde ou OXFAM... possèdent de fortes ressources humaines et budgétaires,
- ✓ les microstructures, souvent locales, ayant peu de moyens et au rayon d'action géographique plus restreint.

Les ONG peuvent également se distinguer par leurs actions qui découlent le plus souvent de leurs valeurs et principes fondateurs. Dans le paysage de l'humanitaire on peut distinguer des ONG apolitiques et areligieuses qui garantissent une neutralité de leurs actions comme la Croix Rouge Internationale. D'autres sont basées sur des valeurs spirituelles (Secours catholique, Secours islamique).

Les domaines d'intervention sont variés : le médical, l'environnement, le développement, la défense des droits de l'Homme... Les ONG se distinguent enfin dans la temporalité. Elles interviennent en urgence en cas de catastrophes naturelles mais leurs actions s'inscrivent aussi dans la durée dans une perspective de développement.

3- Changement de contexte et évolution des ONG à la fin du XXe siècle et jusque 2023

En 1995, la Croix Rouge s'est accordée avec plusieurs grandes ONG sur un code de conduite commun, également retenu par les agences onusiennes. Les quatre principes sont : **l'humanité, l'indépendance, la neutralité, l'impartialité**. Ces principes respectés garantissent la légitimité des actions menées par les ONG qui doivent rendre compte de leurs actes à différents niveaux. Leur influence est grandissante auprès de l'opinion internationale et des États.

Lors des premières missions humanitaires, mises à part les missions relevant du domaine médical, l'engagement et la motivation des personnes volontaires au

départ étaient des éléments déterminants de sélection. Cela est toujours vrai à présent mais les ONG demandent en plus des compétences spécifiques qui relèvent du domaine de l'administration, de la logistique, de l'éducation.... Il existe à présent des formations qui préparent aux métiers de l'humanitaire. Les très grandes ONG disposent de nombreux salariés compte tenu de l'ampleur de leur budget et de la professionnalisation des missions. Cela les amène à adopter des stratégies et une culture de résultat proches du modèle économique des entreprises.

Si pendant longtemps les ONG du Nord ont eu tendance à mettre en place des

programmes élaborés par elles, à présent, la structure qui intervient doit avoir connaissance de la culture du peuple qu'elle souhaite aider. En Afrique par exemple, une ONG doit passer par la « chefferie » si elle veut éviter des problèmes. De même la présence d'une ONG en lien avec la santé suppose une concertation avec le guérisseur. Sinon cela peut être considéré comme une remise en cause de son savoir et créer des tensions.

Les ONG prennent conscience qu'elles doivent collaborer avec les associations des pays dans lesquels elles interviennent. De nombreux partenariats se tissent entre ONG du Nord et du Sud. Le CCFD Terre Solidaire et Christian Aid par exemple recrutent du personnel local et envoient un nombre restreint d'acteurs de terrain venant du Nord afin de mettre en valeur le savoir local.

Cette évolution est tout à fait positive car force est de constater que depuis le début du XXI^e siècle, les actions des ONG ne sont pas toujours bien perçues par les

gouvernements des pays où elles se déroulent. La position dominante de l'« Occident » se voit contestée d'un point de vue moral, culturel et économique. De plus en plus de pays sont soucieux de leur souveraineté.

À titre d'exemple, l'Inde refuse régulièrement l'aide de pays étrangers après des catastrophes naturelles. Ce fut notamment le cas après le tsunami de 2004. Le Nicaragua, quant à lui, a mis en place une stratégie de défiance à l'égard de tous projets financés avec des fonds venant de l'étranger. Toute association locale, comme notre partenaire, la CODER, doit obtenir l'accord préalable de l'État avant de solliciter le financement d'un partenaire étranger.

Cela peut aller jusque des représailles à l'égard des membres d'une mission humanitaire, notamment dans les pays où il y a un engagement militaire de la France, Des décès sont régulièrement à déplorer.



*Distribution de semences en soutien aux paysans confrontés à la sécheresse
Cinco-Pinos (Nicaragua)*

B – Politiques française et mondiale en appui des organisations de solidarité internationale non gouvernementales

1- La stratégie humanitaire de la République Française

La stratégie humanitaire de la république française est élaborée tous les 5 ans. Elle est en cours pour la période 2023 – 2027. Elle s'appuie sur les recommandations de la commission humanitaire de l'association Coordination SUD. Coordination SUD est une association loi 1901, fondée en 1994, qui assure la coordination nationale des ONG de solidarité internationale.

Elle rassemble aujourd'hui 182 ONG agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, en menant des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions :

- ✓ La promotion et la défense d'un environnement favorable à l'action des ONG,
- ✓ L'appui et le renforcement de ces mêmes ONG,
- ✓ La construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale,
- ✓ La veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.

La Commission Humanitaire de Coordination SUD rassemble des ONG membres de Coordination SUD ayant une activité significative en matière d'aide d'urgence (catastrophes naturelles et conflits) et d'actions dans des contextes de crises et de post-crisis.

La raison d'être de la Commission Humanitaire est :

- ✓ La coordination des ONG humanitaires membres de Coordination SUD et leurs partenaires (institutionnels, ONG et réseaux internationaux),
- ✓ L'échange d'information sur les thématiques humanitaires en lien avec les activités de terrain et des sièges,
- ✓ La réflexion collective sur les questions de fonds et les enjeux du secteur,
- ✓ Le plaidoyer : la commission humanitaire peut initier des actions de plaidoyer afin d'influencer les thématiques du secteur et les politiques publiques sur les questions qui intéressent les ONG humanitaires françaises.

Les recommandations de la commission humanitaire pour l'élaboration de la stratégie humanitaire de la République française pour 2023-2027 s'articulent autour des axes suivants :

- ✓ La préservation de l'espace humanitaire,
- ✓ La protection des personnes et la lutte contre l'impunité,
- ✓ Le climat, l'environnement et l'action humanitaire,
- ✓ Le genre et l'action humanitaire,
- ✓ Les moyens financiers et la gouvernance.



2- L'Organisation des Nations Unies

La solidarité internationale est aussi une préoccupation mondiale. L'Organisation des Nations unies a été instituée le 24 octobre 1945 par la ratification de la Charte des Nations Unies signée le 26 juin 1945 par les représentants de 51 États. Elle remplace alors la Société des Nations. Depuis le 14 juillet 2011, elle regroupe 193 États membres. En plus du maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'ONU contribue à protéger les droits de l'homme, à fournir de l'aide humanitaire, à promouvoir le développement durable et à garantir le respect du droit international.

Lors du Sommet sur le développement durable, tenu en septembre 2015 à New York, les 193 États Membres ont adopté officiellement un nouveau programme de développement durable intitulé :

**« Transformer notre monde : le
Programme de développement durable
à l'horizon 2030 ».**

Ce programme universel, intégré et vecteur de transformation, vise à stimuler des mesures qui permettront de mettre fin à la pauvreté et de construire un monde plus durable au cours des 15 prochaines années.

Il s'appuie sur les succès des objectifs du « Millénaire pour le développement », qui ont été adoptés en 2000 et ont guidé l'action en matière de développement ces 15 dernières années. Les objectifs du « Millénaire pour le développement » ont montré que des objectifs mondiaux peuvent sortir des millions de personnes de la pauvreté. Les nouveaux objectifs s'inscrivent dans un programme de développement durable ambitieux et audacieux qui est axé sur les trois éléments interdépendants du développement durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de

l'environnement.

Alors qu'il restait tout juste moins de dix ans avant l'échéance de 2030, les dirigeants mondiaux réunis en septembre 2019 à l'occasion du « Sommet sur les objectifs de développement durable » se sont engagés à faire de la prochaine décennie une décennie d'action et de résultats en faveur du développement durable

Ces dix-sept objectifs intègrent aux objectifs du Millénaire pour le développement définis en 2000, de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités.



Le bâtiment siège de l'ONU, à New-York.

Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif. Ils constituent une démarche universelle et transversale concernant tous les pays au nord comme au sud.

Les dix-sept objectifs s'appuient sur cinq grands enjeux transversaux, les « 5 P » : Peuples, Planète, Prospérité, Paix et Partenariats.

Ces objectifs sont les suivants :

- Objectif 1 : Lutter contre la pauvreté
- Objectif 2 : Lutter contre la faim
- Objectif 3 : Accès à la santé
- Objectif 4 : Accès à une éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité entre les sexes
- Objectif 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement
- Objectif 7 : Recours aux énergies renouvelables
- Objectif 8 : Accès à des emplois décents
- Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10 : Réduction des inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production responsables
- Objectif 13 : Lutte contre le changement climatique
- Objectif 14 : Vie aquatique
- Objectif 15 : Vie terrestre
- Objectif 16 : Justice et paix
- Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

3 - Le Forum social mondial



La solidarité internationale est aussi la préoccupation du Forum social mondial qui réunit des organisations du monde entier sensibles à la cause altermondialiste (« Un autre monde est possible »). Traitant des principaux sujets de préoccupation de la société civile en rapport avec la mondialisation, cet événement se

présente comme une alternative sociale au Forum économique mondial qui se déroule chaque année en janvier à Davos en Suisse. Les Forums sociaux mondiaux sont régis par la Charte des principes du Forum social mondial, dont les principes les plus importants sont :

- ✓ L'opposition à l'ordre « néolibéral » qui caractérise la mondialisation actuelle,
- ✓ L'ouverture à tous les courants idéologiques pour les projets alternatifs,
- ✓ L'absence des partis politiques en tant que tels

C – Le commerce équitable, acteur de solidarité internationale

Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect. Son objectif est de parvenir à une meilleure équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement dans les pays du sud de la planète.

Les acteurs du commerce équitable militent et agissent quotidiennement pour le développement d'une économie au service des droits humains fondamentaux. Ils veulent des échanges commerciaux plus justes entre les pays du Nord et du Sud afin de donner aux producteurs des pays du Sud les moyens de vivre dignement de leur travail et d'être acteurs de leur développement.

Artisans du Monde est le premier réseau associatif de commerce équitable en France. L'association s'attache au développement de circuits commerciaux indépendants des grandes chaînes de distribution. Elle importe par le biais de sa centrale d'achats « solidar'monde » des produits alimentaires et artisanaux. Concrètement elle propose à des organisations de producteurs et d'artisans de pays en voie de développement une relation commerciale juste fondée sur une juste rémunération du travail, une relation durable et un respect des droits sociaux.



Il s'agit d'un partenariat avec des engagements réciproques de l'acheteur et du producteur sur les aspects économique, social et environnemental. Solidar'monde s'engage :

- à payer un juste prix les membres du groupement de producteurs ou d'artisans, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail, de satisfaire leurs besoins fondamentaux ainsi que ceux de leur famille en termes de nourriture, d'éducation, de soin...,
- à travailler dans la durée avec le même groupement de producteurs ou artisans,
- à préfinancer la commande,
- à verser une prime pour le financement de projets destinés à l'ensemble de la communauté (amélioration des outils de travail, de l'accès aux soins, de l'accès à l'eau potable, de l'habitat...).
- à informer sur les inégalités du commerce mondial.

Le producteur quant à lui s'engage :

- à travailler en groupement ou en coopérative et à prendre les décisions collectivement,
- à respecter les droits sociaux et humains : ne pas faire travailler les enfants – accorder des conditions de travail décentes – verser une juste rémunération,
- à fournir un travail de qualité,
- à respecter l'environnement dans une démarche de développement durable,
- agir pour le développement de la communauté locale,
- être transparent.

En achetant des produits issus du commerce équitable, le consommateur des pays développés permet à des producteurs de pays en voie de développement d'échapper aux règles injustes du commerce conventionnel qui recherche le profit avant toute chose.

La place de **DEMAINS** dans la solidarité internationale

Dès sa création, comme l'atteste son logo, DEMAINS s'est inscrite dans la solidarité internationale. Très modestement mais avec conviction.



Carte d'identité de DEMAINS.

Fondée en 2003 par un groupe de personnes dont une partie s'étaient rencontrées au sein de l'association « Enfants du Monde France », œuvre d'adoption internationale.

DEMAINS, dès sa création, n'a pas eu l'ambition de la croissance mais a voulu privilégier la qualité des contacts entre ses membres et avec ses partenaires.

Aujourd'hui, l'association compte 36 adhérents participant à son assemblée générale.

Son budget annuel est de l'ordre de 15.000 €.

Ses partenaires sont des associations œuvrant dans leur pays. Elles sont au nombre de 3 - deux en Inde (VRO ET PCTC) et une au Nicaragua (Coder).

Les relations avec les partenaires sont fondées sur la connaissance et la confiance mutuelle. Ce sont des relations à la fois fortes et durables.

Demains est une association apolitique et non-confessionnelle.

CHARTRE de l'association DEMAINS

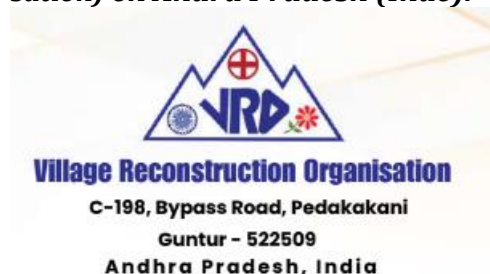
Atténuer les pauvretés passe par des solidarités et par des échanges de savoir-faire entre tous les acteurs, en participant à des actes de développement, à la fois élargissement des libertés et des droits, et mise en valeur des ressources disponibles.

Les choix de Demains se portent vers :

- des acteurs locaux organisés.
- des objectifs définis en commun et une véritable réciprocité dans les échanges, en partenariat.
- une solidarité réfléchie et de longue durée.
- des informations régulières sur le déroulement des projets et des réalités locales.
- un engagement individuel et/ou collectif en cohérence avec nos réflexions sur les relations Nord-Sud.

Trois exemples de réalisation

✓ **VRO (Village Reconstruction Organisation) en Andra Pradesh (Inde).**



VRO travaille pour des populations dalits ou de basses castes, dans des zones rurales reculées de l'Inde. Elle développe cinq programmes clefs : l'éducation des enfants des villages, à la fois scolaire, humaine et sociale ; la formation professionnelle (développement des compétences) des jeunes ; l'organisation et

l'accompagnement de groupes de femmes promotrices de micro-projets économiques, le développement d'une agriculture sous couvert d'arbres (agrosylviculture) ; et, ce qui a été son premier objectif après le cyclone qui a dévasté les côtes de l'Andhra Pradesh en juin 1969, la reconstruction des villages en même temps que le développement des relations de solidarité à l'intérieur de ces villages.

DEMAINS soutient le programme CER, Child Education and Rights (Éducation et Droits des Enfants), chaque année dans 5 villages de la région de Nellore en Andhra Pradesh. Ce programme a plusieurs volets :

- inscription des enfants à l'école et attention portée aux absents ou décrocheurs,
- création d'une étude encadrée le soir pour améliorer le niveau des élèves,
- création d'un comité de parents,
- création d'un "parlement des enfants",
- organisation de journées où les enfants, tous ensemble, se mettent au service de la communauté...

✓ **PCTC (People Craft Training Center)**
Karyandal (Tamil Nadu)



Formation professionnelle de jeunes garçons et filles porteurs de handicap. Certaines personnes handicapées sont à même d'exercer une activité rémunératrice, le plus souvent dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Cela

représente la possibilité d'accroître le revenu des familles modestes et facilite l'insertion dans la vie sociale par une meilleure reconnaissance de la personne handicapée et de sa famille.

L'intervention de Demains consiste à apporter un soutien financier permettant l'investissement initial (achat d'un veau ou de volailles par exemple).

Coder (Commission de Développement Rural)

Cinco Pinos (Nicaragua)



DEMAINS est partenaire de l'association Coder depuis le début ; celle-ci a des actions pour améliorer les conditions de vie des habitants de Cinco Pinos, telles que des adductions d'eau dans les hameaux éloignés, la construction de latrines, l'aide aux paysans sans terre, etc.. Le durcissement de la politique du gouvernement à l'égard des associations, les tracasseries administratives, les frais supplémentaires pour avoir les autorisations nécessaires ont eu raison de la motivation des membres de Coder qui ne font plus parvenir de projets. DEMAINS se sent impuissant devant cette situation.

Un défi à relever : la pérennité de l'association et de ses actions
Créée il y a plus de 20 ans, l'association - comme bien d'autres - est aujourd'hui confrontée à la question de sa pérennisation. Le renouvellement des membres est insuffisant pour avoir une vision d'avenir. Le budget annuel n'a pas de perspective certaine, sinon celle d'espérer se maintenir. Mais ce n'est pas tant l'avenir de l'association qui est en cause que celui du soutien des projets et celui de la solidarité avec nos partenaires.

Coder



*Le centre Chantal Gourdon
(actuellement fermé)*



Travaux d'adduction d'eau

VRO



Comité de parents



Le parlement des enfants

PCTC



*Distribution de nourriture
pendant le confinement*



Education à la santé par le théâtre



Association de solidarité internationale, aide, au Nicaragua et en Inde, des associations locales engagées dans des démarches de développement avec les populations. Ces associations sont situées en milieu rural et interviennent dans les domaines de la santé, de l'agriculture de subsistance et de l'éducation.

DEMAINS s'inscrit dans un mouvement de solidarité humaine respectant les valeurs humanistes, et se positionne dans des démarches de développement durable.

DEMAINS agit grâce au soutien de ses adhérents et de ses contributeurs.

N'oubliez-pas de faire parvenir votre soutien à notre trésorière

Par virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8089 2900 0202 5310 132

*Ou par chèque à l'ordre de DEMAINS adressé à :
Auberge Bacqué, Bât C, 14 av. Victor Tassini, 07130 SAINT PERAY*

*Faites connaître DEMAINS autour de vous
Invitez vos amis et connaissances à nous rejoindre et nous soutenir.*

Siège social: 15 rue de l'Aumônerie
49080 BOUCHEMAINE

contact@demains.org
www.demains.org